

Nouvelle inscription pour l'année scolaire 2024-2025

Période d'inscription officielle du mercredi 10 janvier au 30 janvier 2024 Soirée d'inscription mercredi 17 janvier de 16h15 à 19h00

Modalités d'inscription https://www.cssdm.gouv.qc.ca/admission-inscription/procedure-inscription/

Quoi faire:

Le parent doit se présenter à l'école entre 8h30 et 12h15 et entre 13h30 et 16h15

Sur place:

- · Complétez le formulaire d'inscription;
- Présentez 2 preuves de résidence :

https://www.cssdm.gouv.gc.ca/wp-content/uploads/Preuves-adresse.pdf

- Présentez l'original de l'acte de naissance (grand format) :
 https://www.cssdm.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Preuves-identite-canadiens.pdf
 - Ou, la confirmation ou carte de résidence permanente recto verso ou certificat de citoyen canadien recto verso et l'acte de naissance du pays d'origine (s'il est en anglais ou en français uniquement).

<u>Pour les inscriptions à la maternelle 5 ans, l'enfant doit être présent lors de son inscription</u> afin de vérifier s'il communique en français. La photo de l'enfant sera également exigée.

Pour les inscriptions à la maternelle 4 ans, nous vous remettrons lors de votre inscription une lettre en attente de confirmation d'admission. Sondage à compléter.

Pour un nouvel arrivant ou pour un élève né à l'extérieur du Canada, vous devez prendre un rendez en ligne avec le CSSDM en cliquant sur le lien :

https://accueil.csdm.qc.ca/

